

## Programme de formation

## PERFECTIONNEMENT ET INTERPRÉTATION DE LA NGAP POUR UNE PRATIQUE INFIRMIÈRE OPTIMISÉE

Thème FIF-PL : S05-021 : la nomenclature générale des actes professionnels  
Module perfectionnement

### Public concerné

IDEL

### Pré-requis

Aucun

### Modalités

Présentiel

### Durée

7 heures

### Financement

- FIF-PL \*
- Financement personnel : 200 €

\* sous réserve d'agrément par le FIF-PL

### Résumé

Dans un contexte où les contrôles de l'Assurance Maladie se renforcent, maîtriser la NGAP permet de prévenir les erreurs de cotation et d'éviter les indus. De plus, la facturation requiert impérativement d'être infirmier libéral conventionné avec la CPAM, ce qui exclut les statuts de remplaçants.

### Objectif global

Cette formation vise à permettre aux IDEL d'intégrer les spécificités de la NGAP dans leur pratique quotidienne, d'optimiser leur planification des soins et de renforcer leur conformité aux exigences réglementaires. L'infirmier apprendra à utiliser son raisonnement clinique infirmier pour associer ses actes de prise en charge à la juste cotation, il pourra établir ses démarches de soins, en fixant des objectifs de prise en charge et les évaluations attendues.

### Méthode pédagogique et d'évaluation

- Pré & post test
- Questionnaire de satisfaction
- 10 cas cliniques individuels (avec correction collégiale).
- 1 situation clinique complexe suivie de 20 exercices.